

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2023_4_6

L' an deux mille vingt trois, le lundi 03 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - Saint André de Cruzières, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 24 Mars 2023

Présents : 27

Titulaires : Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame DESCHANELS Georgette, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

**Objet : Vote du budget annexe
du SPANC 2023**

Pouvoirs :

Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques a donné pouvoir à Madame DESCHANELS Georgette
Monsieur ROUYEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Monsieur ROUYEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur LEGRAS Emmanuel

Secrétaire de Séance : Madame Christiane RAYNARD

Mme Bérengère BASTIDE, Vice-présidente en charge des finances, présente et explique les tableaux qui sont une synthèse du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour 2023 par section d'une part, par chapitre pour le fonctionnement et par opération pour l'investissement d'autre part.

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 58 870 € et en section d'investissement à 12 363.92 €. Sur la base de la présentation du budget annexe du SPANC au titre de l'exercice 2022 de la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes.

M. Joël FOURNIER, Président, met au vote le budget annexe du SPANC 2023.

En conséquence, le Conseil communautaire, à l'unanimité, des membres présents et représentés, ADOPTE le budget annexe du SPANC 2023 et ses annexes, DONNE TOUT POUVOIR au Président pour mettre en œuvre cette décision.

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Seal of the Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes, featuring a central figure and the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES VANS EN CÉVENNES" and "07140 LES VANS".

Emis le 03/04/2023, transmis en sous-préfecture et ren
exécutoire le

Envoyé en préfecture le 06/04/2023
Reçu en préfecture le 06/04/2023
Affiché le
ID : 007-200039832-20230403-D_2023_4_6-DE